

## Rapport d'activité 2023



*Les rendez-vous du Geneva Brass : Voyage en Amérique avec l'Orchestre symphonique à vent de la fanfare de l'Armée suisse, les Cadets de Genève et l'Ondine, BFM*

Association « Les Cadets de Genève »  
Rue Schaub 45 GE -1202  
Présidence Monsieur Nicolas Huerzeler



CONFÉDÉRATION DES ÉCOLES GÉNEVOISES DE  
MUSIQUE, RYTHMIQUE JAKUES-DALCROZE,  
DANSE ET THÉÂTRE



Certificat genevois qualité pour l'enseignement  
musique, rythmique, danse, théâtre  
promu par le Département de l'instruction publique

AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENEVE



REPUBLIQUE  
DU CANTON  
DE GENEVE

Accréditée par le  
Département de  
l'instruction publique

## **Le mot du président**

Bonsoir à tous,

Je suis ravi et fier de vous présenter ce soir une école en très bonne santé. En 2023, notre école a pu compter sur un nombre d'inscriptions en hausse, des effectifs au complet, un calendrier dense qui comprend nos services habituels (Festival, Victoria Hall, Promotions, Auditions, Fête des écoles,), des sollicitations toujours plus nombreuses pour des représentations variées et des finances saines.

Ce bilan positif ne doit pourtant inciter à aucun relâchement. Nous surfons actuellement sur une vague positive et ce dû au travail des précédents dirigeants, du comité et des employés actuels que je profite de remercier vivement.

L'année dernière nous avons entamé une mise à jour du parc d'instruments grâce à un fond attribué par l'Etat de Genève qui nous permettra de rafraîchir ou remplacer nos instruments vieillissants. A ce titre, je remercie infiniment Mme Milva Infante pour son travail minutieux.

Nous avons également entrepris des démarches pour améliorer l'état de nos locaux. Idéalement, nous souhaiterions bénéficier de locaux flambants neufs et adaptés à nos besoins. Toutefois, nous imaginons bien qu'à Genève, une telle opportunité ne tombe pas du ciel. Ces démarches auprès des différents services de la Ville et du Canton de Genève nous demandent beaucoup de patience et de persévérance. Je remercie ici Mme Rachel Lam pour son dévouement sans faille afin de faire évoluer notre lieu de travail et d'apprentissage. J'en profite également pour remercier Christophe et Véronique Zimmermann, ainsi que Serge et Leonella Thiébaud pour la mise à jour des cadres photos dans les couloirs.

Même si notre école est animée par certaines traditions plus que centenaires, l'année 2023 a aussi été synonyme de réforme pédagogique. En effet, une évolution des méthodes pédagogiques est entreprise par le Comité Pédagogique qui avait été recommandée par les experts de l'accréditation 2023-2029. Je remercie M. Eric Burdet et le groupe du Comité Pédagogique qui vous donnera plus de détails dans son rapport.

Comme vous le savez, notre école repose sur des valeurs d'engagements bénévoles. Les parents des élèves ont un vrai rôle à jouer pour garantir une organisation sans faille des services et des activités de nos musiciens, d'assurer que leurs instruments soient prêts, que leurs costumes soient complets, les diplômes des promotions imprimés, la vitrine décorée et encore bien d'autres tâches invisibles de l'extérieur. Nous avons actuellement besoin de personnes supplémentaires comme membres du comité et également pour des aides ponctuelles. Nous réfléchissons actuellement aussi à vous proposer une formule plus précise pour vous donner la responsabilité de ces tâches ponctuelles. Toute aide spontanée est évidemment la bienvenue.

La deuxième partie de l'année 2023 a évidemment concerné l'organisation du voyage au Japon. Ceci a demandé beaucoup d'attention et d'énergie à notre équipe. C'est un plaisir d'offrir cette opportunité aux Cadets et cela requiert beaucoup de ressources de temps et d'énergie en coulisses. Nous avons décidé de changer les dates du voyage de Pâques au mois de juillet, principalement pour des questions de prix des vols. Je vous informe également que nous avons pris la décision de nous passer des services de Mme Chiyo Watanabe à la fin de l'année. Effectivement, nous n'avons pu trouver un accord organisationnel et financier. Nous la remercions tout de même pour son travail effectué jusqu'alors. Je vous affirme que ce changement d'organisation n'a finalement que peu d'impact sur l'organisation du voyage lui-même. A cet égard, j'adresse mes profonds remerciements à M. Python et l'agence AdGentes, experte en organisation de voyages de groupes, pour la prise en main de ce projet au pied levé. J'aimerais aussi mettre en lumière le travail plus que conséquent de Mme Rachel Lam pour la coordination de cette aventure, ainsi que toutes les personnes de la commission Japon impliquées dans le projet et la famille Wendler qui nous a apporté un soutien inestimable. Je rappelle que ce projet aura un impact non négligeable sur les finances de l'école et, notamment, le fond de course qu'il s'agira d'alimenter activement pour les générations futures. Nous vous inviterons dans les prochaines semaines pour des séances d'informations concernant la préparation du voyage, la présentation des encadrants et pour répondre à toutes vos questions ce concernant.

Mes plus vifs remerciements vont à l'État de Genève, au travers du fonds Animation Jeunesse, le SESAC, le DIP, la Loterie Romande, l'action Culture de la Migros, l'association du LAC, pour l'aide financière précieuse qui nous permettra de réaliser le voyage au Japon et mettre à jour notre parc d'instruments.

Je ne terminerai pas ce mot sans évoquer le départ de notre chère Shayla Maestrini qui m'a profondément touché et qui laissera un souvenir impérissable dans notre école à l'image de sa passion pour la musique et son combat contre la maladie.

Je présente ce soir ma démission après trois belles saisons musicales et ce pour des raisons principalement familiales. J'aime m'engager pleinement dans mes activités et l'arrivée de mon fils Clément a, je ne le cache pas, redistribué certaines cartes de mon organisation personnelle. Je préfère donc laisser ma place à quelqu'un qui a toutes les ressources pour diriger cette école qui m'a tant apporté. Je prévois de transmettre le flambeau de la manière la plus fluide possible et je m'engage à accompagner mon successeur jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Je vous remercie sans fin vous les Cadets, chers Parents, le groupe du comité, les Directeurs, Rachel, Véronique, le corps professoral, les membres du LAC et les partenaires externes de m'avoir offert une très belle prolongation de mon aventure de Cadet en tant que Président.

Pour les Cadets de Genève,

Nicolas Hürzeler

## 1. Concerts et manifestations publiques

### Programme des concerts publics 2023

Samedi 25 mars 2023, **Festival des channés**  
Mardi 25 avril, **Présentation scolaire à l'école primaire de Geisendorf**  
Mardi 23 et mercredi 24 mai, **Portes ouvertes, essais d'instruments et concert**  
Dimanche 4 juin, **Concert de Gala au Victoria Hall**  
Mercredi 7 juin, **Fête de Quartier aux Asters**  
Samedi 24 juin, **Fête de la Musique à Balexert**  
Mercredi 28 juin, **Fête des écoles de la Ville de Genève**  
Samedi 29 septembre, **Voyage en Amérique au BFM avec le Geneva Brass et l'Orchestre symphonique à vent de l'armée suisse.**  
Dimanche 12 novembre, **Cérémonie du Souvenir**  
Vendredi 8 décembre, **Lumière d'hiver, fête aux Asters**  
Vendredi au dimanche 9-11 décembre, **Cortège historique de l'Escalade**  
Mardi 12 décembre, **Fête de l'Escalade, école de Chandieu**  
Samedi 16 décembre, **Promotions et fête de Noël à la Salle des Asters**  
Mercredi 20 décembre, **audition « Musiciens en herbe »**



*Ensemble de percussion, Festival des channés, mars 2023. Direction Alexandre Pronteau*

## Programme des auditions publiques

Audition de la classe de **Flûte traversière mercredi 29 mars**  
Audition de la classe de **Hautbois** et de la classe de **clarinette lundi 3 avril**  
Audition de la classe de **Cor mercredi 5 avril**  
Auditions des classes de **Trompette, Trombones et Tuba le mercredi 10 mai**  
Deuxième partie des auditions de la classe de **Flûte traversière mercredi 24 mai**  
Audition de la classe de **Saxophone de Stilver Segando le 12 juin**  
Audition de la classe de **Saxophone de Vincent Barras le 21 juin**  
Audition de la classe de **Tambour de Christophe Zimmermann le 17 juin**  
Audition de la classe de **percussion d'Alexandre Pronteau le 24 juin**  
Audition de la classe de **clarinette** de Julien Cellich

*Cf annexe 1 ; rapport de service*

## 2. Rapport de la direction

Sur le plan pédagogique, les réflexions et les réformes pédagogiques sont maintenant débattues au sein du comité pédagogique. Celui-ci regroupe le directeur, les doyens, Vincent Barras et Jean-Michel Vailloud, deux autres membres du corps professoral, Magdalena Burdet et Alexandre Pronteau, et un membre de la commission musicale, Eric Burdet. Nous poursuivons donc la feuille de route des réformes et des conditions inscrites dans notre contrat de prestation avec l'État de Genève.

Sur le plan musical, cette année placée sur le signe de la musique américaine fût à nouveau riche en évènements divers et variés avec pas moins de 35 manifestations dont 31 avec du public !

**LES CADETS  
DE GENEVE** | 4 juin  
2023  
à 17h

**Concert de gala | Victoria Hall**  
Ouverture des portes à 16h30

**Direction : Pierre Lanfrey, Raphaël Hugon,  
Stilver Segando, Christophe Zimmermann.**

*Entrée libre. Collecte à la sortie destinée  
aux fonds de courses.*

Victoria Hall, Rue Général-Dufour 14, 1204 Genève

Logos: République et Canton de Genève, Avenir, VILLE DE GENEVE, Victoria Hall, Cgm, www.cadetsge.ch

## 2.1 Les chiffres

Notre école compte 181 élèves qui suivent 162 cours hebdomadaires individuels et 22h30 de cours collectifs. L'année scolaire se fait sur la base de 38,5 semaines d'enseignement.

Nous comptons 14 professeurs, enseignant les cuivres, les bois, le tambour, la percussion et la direction des ensembles, qui sont classés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 en classe 17 annuité 1. Ceci est une grande avancée pour les « petites écoles » de la CEGM qui rejoignent ainsi leurs grandes sœurs que sont le CPMDT, le CMG et l'IJD. Les taux d'engagements vont de 10% EPT à 71% maximum

2 élèves suivent la filière intensive : Yann Zürcher en percussion qui est aussi intégré le dispositif SAE et Alexandra Buketova en saxophone. Il y avait aussi Alexis Matthey qui a suivi le cours de solfège intensif afin de préparer le concours d'entrée dans l'armée qu'il a réussi avec succès, nous le félicitons.

Nous avons pu compter 36 nouvelles inscriptions ce qui est très bien et encourageant quant à l'attractivité de notre école. Nous avons enregistré seulement 14 démissions, ce qui est moitié moins que l'an dernier.

Cette année, nous avons essayé d'être plus réactifs envers les élèves en baisse de motivation en proposant des rendez-vous aux élèves et leurs parents. Nous avons aussi proposé des cours individualisés pour certains élèves à besoins spécifiques.

Répartitions des effectifs par classes au 31 décembre 2023 : Toutes les classes ont maintenu ou augmenté leurs effectifs à l'exception des classes de clarinettes (-1) et de percussion (-1).

a. Instruments :

- 27 clarinettes (-1)
- 4 hautbois (=)
- 29 flûtes (+8)
- 10 cornets/trompettes (+1)
- 16 cors (+2)
- 11 trombones (+4)
- 5 euphoniums (+2)
- 1 tubas (=)
- 29 saxophones (+4)
- 22 percussions (-1)
- 15 tambours (=)

b. Solfège et Initiation : Avec l'augmentation du nombre d'élèves, nous avons dû ouvrir cette année une quatrième classe de solfège première année et une troisième classe de solfège deuxième année. Je remercie Magdalena Burdet d'avoir acceptée de prendre en charge ces deux classes supplémentaires.

Il y a 99 élèves en solfège et initiations au 31 décembre 2023, répartis ainsi :

- 12 élèves en Initiation 1 et 2 (+2)
- 32 élèves en solfège 1<sup>ère</sup> année (+14)
- 22 élèves en solfège 2<sup>ème</sup> année (+9)
- 12 élèves en solfège 3<sup>ème</sup> année (-4)
- 18 élèves en solfège 4<sup>ème</sup> année (+2)
- 1 élève en solfège personnalisé
- 2 élèves en solfège intensif

## 2.2 Professeurs

Il n'y a pas eu de recrutement de professeurs sur l'année 2023 ni de départ en retraite.

## 2.3 Examens

Les examens 2023 ont pu avoir lieu et se sont bien déroulés dans l'ensemble. Nous avons délocalisé une partie des examens dans l'école de Chandieu, ce qui nous a permis de faire passer tous les élèves sur deux sessions et non trois. Je tiens à remercier l'école de Chandieu pour la mise à disposition de leurs salles ainsi que Rachel qui a eu cette idée !

Nous avons pu aussi entrer directement les résultats sur Opentalent et ceci a bien fonctionné même s'il reste encore quelques problèmes d'adaptation du logiciel au système de notation suisse.

Je tenais à remercier le comité pédagogique pour tout le travail de réflexion et de rédaction des documents, les doyens, les membres de la commission musicale et du comité et Rachel pour l'organisation de ceux-ci.

98,37 % de réussite et 40,2% de prix

## 2.4 Orchestre d'harmonie, corps de tambours et ensemble de percussion

Notre Harmonie 1 compte : 59 musiciens, notre Harmonie 2 : 36 musiciens, notre corps de tambours A : 8, le corps de tambour B, qui a été remis en place compte 5 musiciens et l'ensemble de percussions : 7 musiciens. Nos ensembles ont participé au cours de l'année 2023 à 14 manifestations publiques.

Je tenais à remercier tous les directeurs des ensembles pour la qualité de leur travail et leur investissement au sein de notre école.



*Démonstration du corps de tambour au cours d'une flashmob à Balxert  
Dans le cadre de la fête de la musique. Direction Tambour Christophe Zimmermann*

## 2.5 Projets 2024

L'année 2024 sera l'année de la réalisation de l'échange culturel au Japon, qui j'en suis sûr sera riche en échanges musicaux et culturels.

La saison 2024-25 sera marquée aussi par la poursuite des réformes pédagogiques et la mise en place de certaines nouveautés dont la nouvelle filière intensive « Cadet's High School » ainsi que les nouveaux plans d'études et le cursus standard.

Deux changements importants concernant les tarifs pratiqués dans les écoles accréditées par la République et canton de Genève dès la rentrée 2024-25 :

Une hausse de 10% pour les foyers n'habitant pas sur le canton de Genève suite au vote de la loi 13219 qui prévoit la mise en œuvre d'une majoration de 10% des écolages pour les élèves résidant hors du Canton de Genève, et ce dès la rentrée 2024-25. Cette majoration s'applique également aux personnes imposables dans le Canton. Elle ne concerne pas les cours d'instrument de musique pris en charge par le Canton dans le cadre des options suivies au Collège, à l'École de culture générale ou en formation de maturité spécialisée (musique, théâtre).

L'Introduction d'un nouveau barème différencié pour le calcul d'un droit à l'exonération. Dorénavant, le Canton prendra en charge un montant allant de 25% à 90% des frais d'écolage selon le niveau de revenu déterminant du groupe familial (RDU). Les montants limites sont publiés sur le site du Canton de Genève. Cette exonération est valable pour tous les contribuables qui travaillent dans le Canton.



*Musicienne en herbe, première audition publique après 4 mois de pratique. Ici, Nourine, habitante des Asters, première année de tuba. Enseignant Lionel Debryne*

### **3 Rapport du comité pédagogique**

*Cf annexe 2 ; rapport du comité pédagogique*

### **4 Rapport de la commission musicale**

Période du 6 avril 2023 au 27 mars 2024.

La commission musicale est actuellement composée de M. Pierre Lanfrey, directeur, et de trois membres du comité, Milva Infante, Serge Thiébaud qui nous a rejoint cette année, et Eric Burdet. Ce point du règlement d'application (chap. 2, art. 4, al. 1) est maintenant respecté. La commission reste cependant ouverte à l'accueil d'autres membres du comité.

Au cours de l'année écoulée, la commission musicale s'est réunie régulièrement. Lors de ces séances, les discussions ont été ouvertes et fructueuses. Par ailleurs, certains points urgents ont été réglés par courriels. Ainsi, de nombreux aspects relatifs à la gestion administrative des Cadets ont été abordés.

Le département de l'Instruction publique a accrédité l'association Les Cadets de Genève pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2029. Cette accréditation est cependant assortie de conditions et de recommandations. Afin de répondre à ces demandes, un comité pédagogique a été créé l'an dernier. Il est constitué du directeur, de membres du corps professoral et d'un membre de la commission musicale (voir rapport du *Comité pédagogique*).

Les membres de la commission musicale ont pu compter sur le concours des autres membres du comité pour assister aux examens des mois de juin (solfège) et de novembre (instruments) et pour établir le palmarès des promotions. Ces examens se sont déroulés dans de très bonnes conditions.

La délocalisation d'une partie des examens d'instruments à l'école de Chandieu a été appréciée. Par ailleurs, l'utilisation du logiciel OpenTalent a permis la saisie en direct des commentaires et des appréciations des jurés et une transmission rapide des résultats aux élèves et à leurs enseignantes et enseignants.

Les membres de la commission musicale ont également pu bénéficier de la collaboration et des apports de Rachel Lam, assistante administrative.

Ils remercient sincèrement les autres membres du comité ainsi que Rachel Lam pour leur aide précieuse.

Les membres de la commission musicale sont témoins et peuvent certifier de la bonne gestion administrative des Cadets de Genève.

Les membres de la commission musical

### **5 Rapport financier**

*Cf annexe 3 ; rapport du contrôleur de gestion*

## **6 Présentation du budget et rapport administratif**

### **Présentation du budget**

En application de la loi 13219 relative au complément d'indemnité accordé aux écoles délivrant des enseignements artistiques, le budget 2024 intègre l'harmonisation des conditions cadres de travail, à savoir l'harmonisation de l'échelle des salaires en classe 17 pour l'ensemble des professeur.e.s de Musique de notre École. Cette augmentation représente une augmentation de frs 50'000.—de la part de subvention du SESAC, destinée à l'augmentation des salaires des professeurs.

Le budget 2024 comporte également l'enveloppe budgétaire destinée à l'échange culturel au Japon qui s'élève à frs 333'570.--. Ce budget se compose essentiellement des frais de transports (1/3) et des frais d'hébergements et de repas (2/3). Le solde est consacré à la production de concert, ainsi qu'au FRET et aux assurances des instruments.

Concernant les revenus, 1/3 du budget est alimenté par le fonds de course des Cadets de Genève, 1/3 par la participation financière des participants et 1/3 de subventions, dont le DIP, le Fonds animation jeunesse, la Loterie Romande, le LAC, Migros Action culture et l'UGMC.

En dehors de ces deux postes, le budget 2024 ne comporte pas de grandes évolutions.

### **Sécurité**

L'ensemble du corps enseignant a suivi une formation et un exercice d'évacuation organisé et réalisé par la Ville de Genève. Les contrôles de maintenance ont été fait dans les règles de l'art.

Deux actualisations du système de sécurité que le Comité recommande et demande à la Ville de Genève sont les suivantes :

- Un système d'alarme, l'évacuation des lieux devant se faire actuellement à la voix.
- Deux portes antipaniques en lieu et place des portes d'entrées, afin de permettre la sortie en tout temps de personnes qui prendrait l'entrée pour une issue de secours.

### **Modernisation des locaux**

Le comité a fait parvenir à la Gérance Immobilière Municipale un courrier afin de demander la réfection des locaux, notamment une demande pour avoir de nouveaux WC, éventuellement peinture fraîche, et nouvelles lumières. Nous avons également besoin de changer les portes d'entrées, qui doivent être équipée de porte antipanique.

En réponse à notre courrier, nous avons reçu la visite de Madame la Conseillère administrative Frédérique Perler, en charge du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité. Nous avons été informés de la réhabilitation des abris antiatomique en abris de protection civile. Cela concernerait la partie bureau de l'école, ainsi que la salle 7.

### **Accueil**

Par l'intermédiaire de Madame Nathalie Baranger, nous sommes entrés en contact avec le fonds d'art contemporain, ceci afin de suggérer l'échange ou le retrait de l'œuvre de Madame Thérèse Nègre de notre couloir d'entrée.

L'artiste, qui détient le droit sur l'œuvre, est venue voir de ses propres yeux et a effectivement constaté que son œuvre n'était pas mise en valeur dans cet espace, particulièrement depuis la pose d'une cloison dans le couloir, empêchant toute mise en perspective. Nous continuons les discussions avec le fond d'art contemporain.

Un très grand merci à Serge Thiebaud pour les photos, ainsi qu'à Christophe et Véronique Zimmermann pour l'actualisation des photos aux murs des Cadets.



**Archivages** : Le Comité des Cadets a signé une convention de donation avec le service des archives de la Ville de Genève. Cette convention poursuit trois objectifs :

- Protéger nos archives dans des conditions conformes à la loi, et donc à l'abri de l'humidité et des risques de dégâts d'eau ou incendie.
- Récupérer de l'espace dans nos locaux et se préparer à un éventuel déménagement
- Offrir au public genevois l'accès à nos archives, cela dans un intérêt historique et pédagogique.

## **7 Le mot du directeur**

En conclusion, je dirais que cette année fût ordinaire mais riche en musique et en pédagogie !

Nous allons poursuivre nos réformes afin de faire prendre à notre école un virage pédagogique nécessaire, mais tout en étant vigilant à conserver l'esprit « Cadets » !

Notre école défend de belles valeurs, de partage, d'entre aide et plus largement de vivre ensemble et j'en veux pour preuve les discours des channés à chaque festival qui se retournent avec émotion sur leurs années passées au sein des Cadets de Genève. Cette réelle identité nous devons la défendre et la faire connaître davantage.

Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin font vivre notre école. Un tout grand merci à notre président, à l'ensemble des membres du comité et de la commission musicale, aux membres du comité pédagogique et à Eric particulièrement pour ces conseils pédagogiques avisés, à Paul à la bibliothèque, à Véronique au nettoyage, et bien entendu à Rachel. J'adresse aussi mes remerciements aux professeurs, aux cadets et enfin aux parents pour votre collaboration.

Un grand merci encore à Mr. Daenger de la fiduciaire Comptabilis, pour son travail et sa collaboration précieuse ainsi qu'au réviseur. Merci encore au DIP, au SESAC et à la ville de Genève pour leurs soutiens.

Vive la musique et longue vie aux Cadets de Genève !

Merci !

Pierre Lanfrey, directeur

*Comme me l'a dit Pronteau, la percussion ce n'est pas juste une école de musique, c'est une école de vie. Il avait raison. Merci à lui pour toutes ces années*

*Un channé*  
*Edition 2024*